

**ASSEMBLÉE NATIONALE**17 juin 2011

---

**PARTICIPATION DES CITOYENS AU FONCTIONNEMENT DE LA JUSTICE PÉNALE  
ET JUGEMENT DES MINEURS - (n° 3532)**

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 148

présenté par

Mme Pau-Langevin, M. Raimbourg, M. Blisko, M. Jean-Michel Clément, M. Derosier,  
M. Dray, Mme Karamanli, Mme Mazetier, M. Roman, M. Urvoas, M. Valax, M. Vallini,  
Mme Guigou, M. Le Bouillonc, Mme Lebranchu, M. Pupponi, Mme Coutelle,  
M. Dufau, Mme Laurence Dumont, Mme Langlade  
et les membres du groupe Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

---

-----  
**ARTICLE PREMIER**

À la première phrase de l'alinéa 23, après le mot :

« informations »,

insérer le mot :

« objectives ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de précision.